

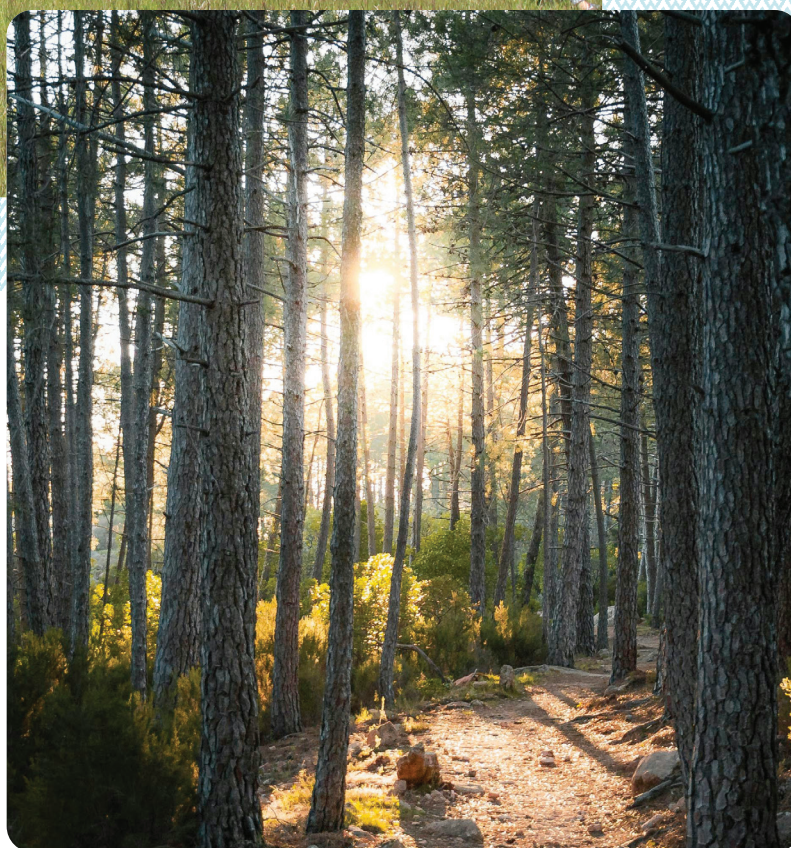


Forêts locales, intérêt général

Bilan d'une mandature 2020-2026



**Communes
forestières**
Nouvelle-Aquitaine



Rédaction : Communes forestières Nouvelle-Aquitaine
 Direction artistique & réalisation : olivierbrillard.fr
 Relecture : équipe CFNA (Melaine, Cédric, Noémie, Marion, Chloé, Marion et Antoine)
 Impression : DOCAPOSTE BPO IS - Aurélie ROCHEREUIL
 Photos : © Communes forestières France, AdobeStock ou mentionné
 Photo de couverture : ©Raj Alaya - 10 octobre 2023 - Rassemblement des forêts pédagogiques dans le massif des Landes de Gascogne

Sommaire

4 Communes forestières France

Nouvelle-Aquitaine **6**

14 Pyrénées-Atlantiques

Landes **20**

26 Gironde

Limousin-Périgord **32**



Communes forestières France

Créée en 1933, Communes forestières

France est une fédération,

association loi 1901, **de communes**

et de collectivités, qui œuvre pour

l'intérêt général]. Elle constitue

un réseau politique et technique

qui s'appuie sur l'expertise

de ses élus et de ses salariés

pour la valorisation de la forêt

et de la filière forêt-bois.



UN RÉSEAU D'ÉLUS ENGAGÉS

+ de 6 000
collectivités adhérentes

représentant

70%

de la surface
de la forêt communale

53
associations
départementales
ou interdépartementales



avec

800

élus administrateurs
dans les territoires

74

présidents
ou délégués
au Conseil d'administration



des élus référents forêt-bois
dans chaque
département et région

UN RÉSEAU

9

unions
régionales

2

associations
de massif

1

équipe
nationale



UN ENGAGEMENT À L'INTERNATIONAL

Territoires
et forêts solidaires
(COFOR-International)

Fédération européenne
des Communes forestières
(FECOF)

Coopération
France-Québec

INSTITUT DE FORMATION FORESTIÈRE COMMUNALE

Bras armé de la Fédération en matière de formation et de développement, l'IFFC pilote des programmes nationaux :

- > politiques forestières territoriales,
- > bois construction,
- > Plan d'Approvisionnement Territorial...

Il accompagne les programmes régionaux par un soutien financier aux unions régionales des Communes forestières.



Bilan de mandature 2020-2026



**Communes
forestières**
Nouvelle-Aquitaine



Michel CASTAN

Président - Communes forestières Nouvelle-Aquitaine

L'Elu, plus que jamais concerné par la forêt.

Arrivé en fin de mandature **2020-2026**, il est temps de regarder dans le rétroviseur.

Ces 6 années ont commencé de la manière la plus délicate. La crise Covid isolant les populations et leur interdisant tout contact, y compris avec la forêt !

La fin du confinement a mis la forêt au centre de l'attention. L'envie de la « consommer » a explosé, tant comme paysage que comme lieu de détente. Hélas, dès juillet 2022, toute l'attention publique s'est portée sur les gigantesques feux de Gironde. L'ampleur de ces incendies et les difficultés à les maîtriser, ont abouti à la destruction de 30 000 hectares de forêt.

Depuis cette date, le réseau des Communes forestières est chargé **d'assister les élus dans la mise en place des Obligations Légales de Débroussaillage** : des dispositions légales à la mise en œuvre complexe qui engagent la responsabilité des maires.

Cette mandature a aussi connu **la mise en œuvre d'une démarche riche et porteuse de sens et de responsabilité pour les générations à venir : les Forêts Pédagogiques** qui apportent des connaissances poussées sur la forêt, ses habitants, ses missions, l'utilisation du bois, la gestion durable... Ce programme s'adresse essentiellement aux élèves des écoles communales qui deviennent de véritables « gestionnaires forestiers ».

De fait, **ces divers événements ont conduit à confirmer la place prépondérante des élus, que la commune soit propriétaire de forêt ou non.**

L'équipe des chargés de mission de Communes Forestières Nouvelle-Aquitaine continuera de développer les conseils et accompagnements sur de nombreux thèmes (risques, foncier, bois local, forêts pédagogiques, réglementation etc.).

Je nous souhaite de poursuivre le développement de notre réseau régional qui doit se renforcer avec de nouveaux adhérents.

 **5000** élus formés
avec plus de
200 sessions de formation

 **34** forêts pédagogiques

 **130** bâtiments bois local

 **60** chaufferies bois
Sur le Pyrénées-Atlantiques

Communes forestières Nouvelle-Aquitaine

est composé



élus représentatifs des
associations départementales



collectivités adhérentes :
communes et intercommunalités

SES MISSIONS

- > Rôle syndical et de représentation, l'association agit comme interlocuteur et médiateur ;
- > Valorisation des ressources forestières locales et de la filière forêt-bois ;
- > Accompagnement des collectivités dans leurs projets de rénovation ou de construction en bois local certifié ;
- > Actions de sensibilisation, d'information et de formation pour les élus territoriaux.

VALEURS pour une cohésion nationale & régionale



Gestion durable des forêts

La gestion durable constitue le socle fondamental de l'action des Communes forestières. Elle repose sur une vision à **long terme**, où la forêt est considérée comme un patrimoine à transmettre aux générations futures.

- > fonction économique
- > fonction environnementale



Rôle central des élus

Les élus sont ainsi considérés comme les **garants de l'équilibre territorial** :

- > ils définissent les orientations de gestion.
- > ils valident les programmes de coupe et d'investissement.
- > ils arbitrent entre enjeux économiques, environnementaux et sociaux.



La forêt comme levier de développement local

La forêt est perçue comme un **outil de dynamisation des territoires ruraux**.

- > la création et le maintien d'emplois locaux.
- > la valorisation des ressources naturelles du territoire.
- > le renforcement de l'attractivité touristique.



Autonomie énergétique et climat

La forêt comme un **levier concret de souveraineté énergétique**.

- > le développement du bois énergie.
- > l'utilisation du bois local dans la construction.
- > l'adaptation des peuplements forestiers face aux risques climatiques.



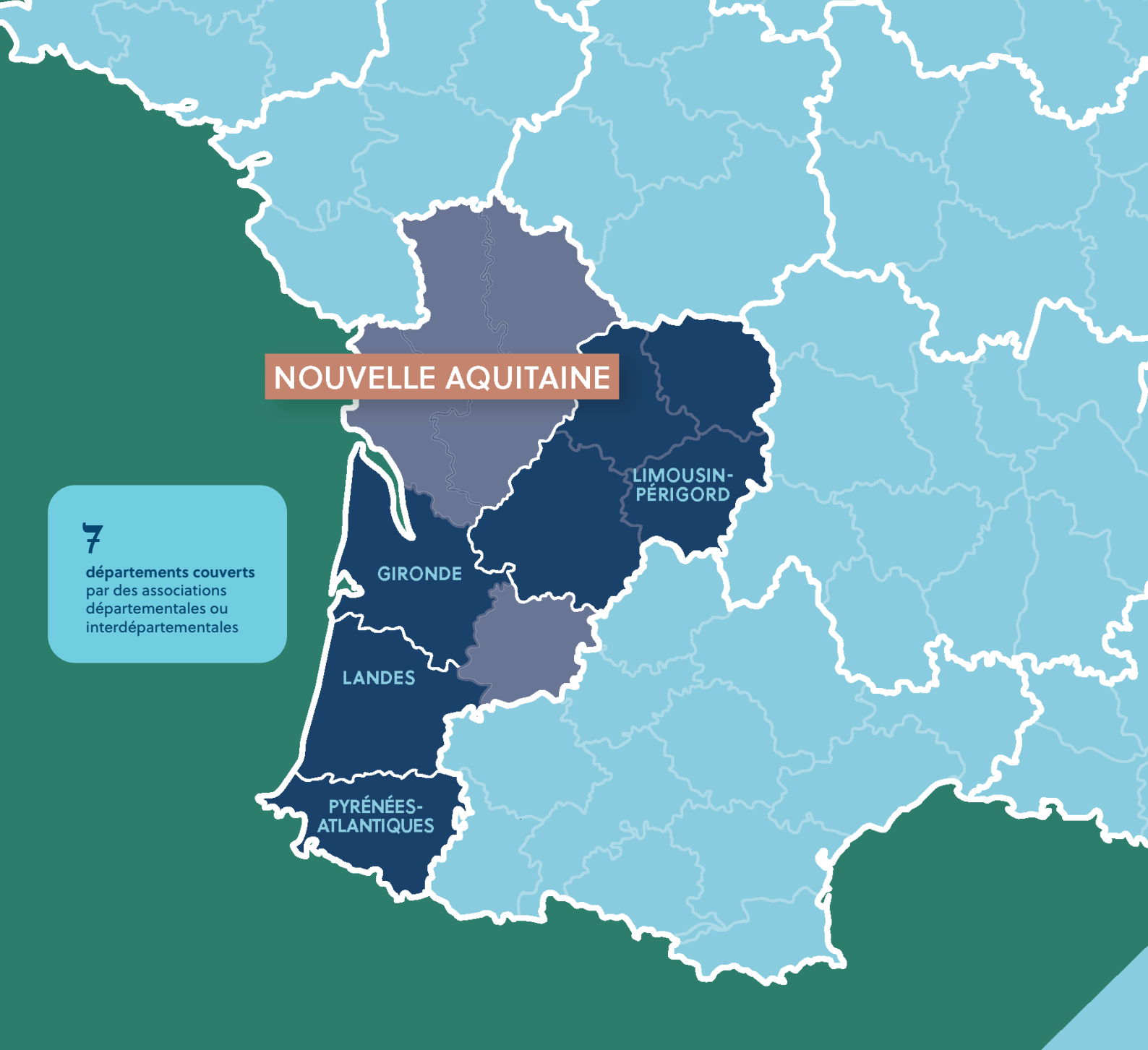
Soutien à l'économie de proximité

L'Union défend une approche territorialisée de la filière forêt-bois et ainsi renforcer une **économie de proximité résiliente** :

- > favoriser le bois local dans la commande publique.
- > encourager les circuits courts.
- > maintenir la valeur ajoutée sur le territoire.

EN SYNTHÈSE Nos valeurs s'articulent autour de trois principes structurants :

- > **Responsabilité publique locale.**
- > **Développement territorial durable.**
- > **Transition écologique et énergétique.**



LA NOUVELLE-AQUITAINE

La plus grande région forestière de France

35%

du territoire régional
couvert par la forêt

Près de

3

millions d'hectares de
forêt. La Nouvelle-Aquitaine
est la plus grande région
forestière française

LA FORÊT RÉGIONALE JOUE D'AUTRES RÔLES CLÉS

- > Puits de carbone ;
- > Réservoir de biodiversité ;
- > Protection des sols et régulation de l'eau.



Près de

60 000

emplois

dans la filière forêt-bois qui récoltent
et transforment annuellement

10 Mm³

Quelques DATES CLEFS

2020 – 2026

- LP** **JUIN-AOÛT 2020** **Été 2020** — Pic de la crise des scolytes en Limousin, notamment en Haute-Vienne et en Corrèze, marqué par des coupes sanitaires massives.
- NAT** **OCT. 2020** Hausse des exportations de grumes. Mise en place d'une réflexion sur la contractualisation afin d'éviter la fuite à l'étranger.
- 11 DEC. 2020** Assemblée générale Communes forestières France (visioconférence) organisée à distance en raison du COVID
- 64** **SEPT. 2021** Séminaire de clôture du programme Interreg Promobiomasse avec Espagne & Portugal
- NAT** **NOV. 2021** Retrait officiel du projet de contribution financière de 30 M€ grâce à l'appui des Communes forestières.
- 40** **DÉC. 2021** La commune de Dax inaugure sa forêt pédagogique, la première en Nouvelle-Aquitaine du programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école ».
- NAT** **MARS 2022** Clôture des Assises nationales de la forêt et du bois - Elles fondent les politiques publiques 2022-2026 : renouvellement forestier, adaptation climatique, place des élus locaux.
- 40 33** **JUIL. 2022** Incendies des forêts de la Teste-de-Buch....plus de 30 000 hectares brûlés
- 40 33** **SEPT. 2022** Lancement des États généraux du massif des Landes de Gascogne
- 27 OCT. 2022** Assemblée générale Communes forestières France organisée en Région Bourgogne-Franche-Comté
- 4-5 JUIL. 2023** Congrès national Communes forestières France (90 ans du réseau) à Les Mazures (Ardennes) : congrès anniversaire avec visites de terrain et débats sur l'avenir des forêts.
- 40** **OCT. 2023** Rencontre des Forêts pédagogiques à Mimizan (Landes), réunissant environ 400 élèves autour d'ateliers et de démonstrations consacrés à la défense des forêts contre les incendies.
- NAT** **FÉV. 2024** Philippe Canot élu président de Communes forestières France, marquant une nouvelle étape politique pour le réseau.
- LP** **OCT. 2024** Assises de la forêt et du bois en Limousin (Clergoux, Corrèze) — première mise en débat public et citoyen des enjeux forestiers et climatiques dans un contexte de tensions locales.
- 23 OCT. 2024** Assemblée générale Communes forestières France à Paris (ASIEM) : intervention de la ministre de l'Agriculture et de la forêt.

COMMUNES FORESTIÈRES FRANCE

ÉVÈNEMENTS INTERNES À COMMUNES FORESTIÈRES FRANCE

ÉVÈNEMENTS EXTERNES AVEC LES MEMBRES DE LA FILIÈRE

Suite...



- 40** **JUIN 2025** Signature officielle du Pacte bois-biosourcés en Nouvelle-Aquitaine, lors de Forexpo (Mimizan, Landes). Ce pacte vise à promouvoir l'utilisation du bois et des matériaux biosourcés dans les constructions et aménagements (valorisation de la ressource locale).
- 19-20 JUIN 2025** Congrès national Communes forestières France à Château-Arnoux-Saint-Auban (Alpes-de-Haute-Provence) sur le thème de « Forêt, bois et territoires : les maires au cœur des solutions ».
- LP** **SEPT. 2025** Accueil du séminaire des permanents des Communes forestières dans le Limousin (Bugeat, Corrèze) - 17-19 Sept.
- NA** **SEPT. 2025** Signature d'une convention avec les 12 associations des Maires Ruraux de Nouvelle-Aquitaine au congrès national à Poitiers 27-28 Sept.
- 64** **OCT. 2025** Signature d'une convention de partenariat avec l'ADM 64 / Communes forestières 64
- 40** **NOV. 2025** Détection d'un foyer de nématode du pin à Seignosse (Landes) et première mobilisation officielle en France des élus, services de l'État et professionnels forestiers pour sa lutte.

LE RÉSEAU DES COMMUNES FORESTIÈRES - 17-19 SEPTEMBRE 2025 SÉMINAIRE DES PERMANENTS À BUGEAT (19)



PRÉVENTION FEU-FORÊT & RESPONSABILITÉ COMMUNALE

Voyage en Occitanie - 2025

Des élus de Nouvelle-Aquitaine se sont rendus en Occitanie à l'invitation des **Communes forestières Occitanie** pour échanger sur la prévention incendie.

THÉMATIQUES ABORDÉES

- > Maîtrise d'ouvrage DFCI ;
- > Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) ;
- > Retours d'expérience post-incendie ;

Objectif

Une coopération interrégionale pour renforcer l'anticipation et la gestion de crise.

À VENIR Guide OLD & Communication

Création à venir d'un guide opérationnel sur les rôles de l' élu face au risque incendie, en lien avec les services de l'État, à destination de tous les élus de Nouvelle-Aquitaine.

APPUI STRUCTURÉ AU SERVICE DES MAIRES

- > Clarification des responsabilités des maires ;
- > Outils pratiques et procédures ;
- > Sécurisation juridique.

Objectif

Accompagner concrètement les élus dans la prévention des feux de forêt.

FILIÈRE BOIS & CONSTRUCTION PUBLIQUE

Prix régional de la construction bois



Participation active au **Prix régional de la construction bois** organisé par **FIBOIS Nouvelle-Aquitaine** et **FIBOIS Landes de Gascogne**.

- > Présence des élus des Communes forestières dans les jurys ;
- > Participation des chargées de mission des Communes forestières aux comités techniques de sélection ;
- > Vigilance sur la provenance et la traçabilité des bois.

Pacte bois-biosourcés

Co-pilotage et programmation collective avec Fibois Nouvelle-Aquitaine, Fibois Landes de Gascogne et les filières biosourcés.

Engagement des maîtres d'ouvrages publics dans le Pacte aux côtés des Communes forestières en 2025 lors du salon Forexpo.

- > Accroître l'usage du bois et autres matériaux biosourcés dans les projets de construction et rénovation ;
- > Accompagner collectivement les maîtres d'ouvrage ;
- > Sensibiliser aux démarches de valorisation du bois local et de traçabilité.



Réseau des élus ambassadeurs

Créé en **2022**, le réseau régional des élus ambassadeurs de la construction bois local de Nouvelle-Aquitaine :

- > Valoriser le bois local dans les projets publics ;
- > Renforcer la dynamique territoriale ;
- > Contribuer au développement des compétences des élus.

HALLE DE BILLÈRE (64) EN SAPIN DES PYRÉNÉES, ARCHITECTE P. MARSAN



DÉVELOPPER LA CONTRACTUALISATION

2ème axe de la Convention Communes Forestières-ONF 2022-2025

La contractualisation entre Communes forestières et l'Office national des forêts vise à sécuriser et valoriser les ventes de bois communaux.

OBJECTIFS

- > Porter la part des ventes de bois communaux sous contrat de 22 % en 2022 à 35 % en 2025 ;
- > Atteindre 25 % de contractualisation pour le chêne.

IMPACTS

- > Visibilité budgétaire accrue ;
- > Soutien à la transformation française de bois ;
- > Consolidation de l'activité économique locale.

ENJEUX

- 1 Mieux planifier les recettes forestières dans les budgets communaux.
- 2 Sécuriser les débouchés pour les entreprises de transformation.
- 3 Renforcer les circuits économiques locaux.

Outil d'anticipation financière de la filière forêt-bois.

UN PARTENARIAT POUR LA FORÊT DE NOS TERRITOIRES

Convention avec l'AMRF



Voir interview congrès AMRF

Dans la continuité de la déclaration commune de l'AMRF et de Communes forestières France de 2023, ce **25 SEPT. 2025** lors du congrès de l'AMRF, notre président de Communes forestières Nouvelle Aquitaine signait avec les 12 présidents des associations des Maires Ruraux une convention pluri annuelle de partenariat.

Points clés du partenariat

1. **Coordination renforcée**
Volonté de complémentarité d'actions pour une efficacité accrue au service des communes de Nouvelle-Aquitaine.
2. **Représentants et suivi**
Chaque structure désigne un élu référent, avec un suivi annuel, un bilan partagé et des partenariats départementaux.
3. **Engagements croisés**
Relais d'informations et d'actions, lobbying commun, réponses coordonnées aux sollicitations forêt-bois et utilisation partagée des logos de communication.



© cf Limousin-Périgord



Bilan de mandature 2020-2026



**Communes
forestières**
Pyrénées-Atlantiques



Michel CASTAN

Président - Communes forestières Pyrénées-Atlantiques

Avec le soutien du réseau des Communes forestières, la forêt s'impose aujourd'hui comme un enjeu incontournable pour les élus locaux. Même sans le changement climatique, elle aurait mérité toute notre attention ; avec lui, elle devient une responsabilité majeure pour celles et ceux qui administrent et façonnent nos territoires.

Le réseau des Communes forestières, à travers ses chargés de mission, se tient aux côtés des élus sur l'ensemble des problématiques forestières, que les communes soient propriétaires ou non de forêts.

Longtemps centrée presque exclusivement sur l'économie du bois et sa commercialisation, l'action forestière s'est profondément transformée. Les attentes se sont diversifiées et enrichies. Les enjeux liés au carbone et à la biodiversité occupent désormais une place centrale, tandis que la prévention des incendies s'est renforcée, notamment avec la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage.

Dans le même esprit, la création de forêts pédagogiques, reposant sur la mise à disposition

de parcelles communales, rencontre un succès croissant. Véritable outil de sensibilisation, ce dispositif permet aux plus jeunes de mieux comprendre la multifonctionnalité de la forêt et les principes de sa gestion durable.

Par ailleurs, un travail important est conduit pour améliorer la commercialisation et l'exploitation des bois. Il s'accompagne d'un appui technique aux communes, notamment dans leurs démarches de gestion foncière, comme la distraction de parcelles non boisées ou difficilement accessibles.

Le réseau soutient également l'utilisation du bois local dans la construction. À ce titre, une bonification de la subvention DETR a été obtenue pour encourager l'usage de bois des Pyrénées certifié dans les projets de construction ou de rénovation.

Ainsi, c'est une véritable palette d'outils, de services et d'accompagnements qui est proposée aux élus.

La forêt a besoin de vous. Avec le réseau des Communes forestières, donnez-lui toute sa place dans vos politiques locales.

 **500** élus formés
avec plus de
30 sessions de formation

 **7** forêts
pédagogiques

 **30** bâtiments
bois local
Projets accompagnés

 **18** nouvelles chaufferies
bois en fonctionnement
62 au total

VALORISATION DU BOIS ET DU TERRITOIRE

Réseau de chaleur rural : moteur du développement territorial

Implanté au cœur de la vallée d'Aspe, le réseau de chaleur bois de Bedous constitue l'un des **projets pionniers du bois-énergie rural** dans les Pyrénées-Atlantiques.



© Bedous

MODÈLE BASÉ SUR

- > La valorisation du bois local ;
- > Un approvisionnement en circuit court ;
- > Une énergie renouvelable adaptée aux équipements publics.

Le réseau alimente aujourd'hui plusieurs bâtiments communaux, contribuant à réduire la dépendance aux énergies fossiles et à stabiliser les coûts énergétiques sur le long terme.



Henri Bellegrade **Maire de Bedous**

« Dès le départ, nous voulions un projet cohérent avec notre territoire : valoriser notre forêt, soutenir l'économie locale et réduire notre dépendance aux énergies fossiles.

L'accompagnement des Communes forestières a été déterminant pour sécuriser le montage technique et financier du réseau de chaleur. Leur expertise nous a permis d'avancer avec confiance, en maîtrisant les enjeux d'approvisionnement et de performance.

L'appui des Communes forestières dans la durée nous permet désormais d'envisager de nouvelles évolutions, toujours dans une logique de circuit court et de gestion durable.

Aujourd'hui, ce réseau est une vraie réussite pour Bedous. Il illustre concrètement comment une petite commune rurale peut s'engager dans la transition énergétique en s'appuyant sur sa propre ressource. »

Intégration du bois local dans la construction publique

Sur le projet du centre d'évocation du paysage et du patrimoine OSTAVALS de la CAPB, Communes forestières Pyrénées-Atlantiques a accompagné la volonté de la **maîtrise d'ouvrage** pour mobiliser et utiliser le bois issu de la forêt communale d'Ostabat-Asme, du Pin Laricio, pour la **construction et l'aménagement de leur équipement public**.

Ce projet démontre qu'il est possible d'intégrer concrètement le **bois en circuit court** dans la commande publique, en alliant performance technique, qualité architecturale et impact environnemental maîtrisé.

SUIVI QUALITÉ ET TRAÇABILITÉ DES SCIAGES À LA SCIERIE
AVEC L'ÉQUIPE MOA/MOE POUR OSTAVALS, AVRIL 2023



Un outil structurant au service de la filière locale

La **marque Bois des Pyrénées** constitue un levier essentiel pour organiser, sécuriser et valoriser la filière forêt-bois à l'échelle du massif pyrénéen.

LA MARQUE GARANTIT

- > La provenance locale des bois issus des Pyrénées ;
- > La traçabilité complète depuis la forêt jusqu'au chantier;
- > L'intégration facilitée dans les marchés publics ;
- > La valorisation économique des entreprises locales ;
- > Le soutien à une construction bas carbone et responsable.

Nous avons longuement travaillé afin de permettre la création de cette marque, permettant aux collectivités de valoriser leur bois au plus près et de faciliter la commande publique.



Impacts pour les territoires



DÉBOUCHÉS

Sécurisation des débouchés pour les scieries et entreprises locales



NON DÉLOCALISABLES

Maintien d'emplois non délocalisables



EMPREINTE CARBONE

Réduction de l'empreinte carbone liée au transport des matériaux

Une incitation financière au service du bois local

Pour accompagner cette dynamique, un **bonus DETR spécifique «Bois des Pyrénées»** a été mis en place grâce au travail de plaidoyer des Communes forestières auprès des services de l'État.

Ce dispositif annuel permet aux communes intégrant du bois local certifié dans leurs projets d'investissement de bénéficier d'une **bonification de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)**.

OBJECTIFS DU DISPOSITIF

- 1** Encourager concrètement l'usage du bois local dans la commande publique.
- 2** Inciter les maîtres d'ouvrage à intégrer la traçabilité dès la conception du projet.
- 3** Soutenir la dynamique de la filière pyrénéenne.

Un effet levier puissant

Ce bonus agit comme un **signal politique fort** : le choix du bois local devient non seulement un engagement environnemental, mais aussi une décision soutenue par une bonification financière.

Soutien à la transition énergétique locale



DEPUIS 2011, action engagée et consolidée. Communes forestières accompagne les collectivités dans la mise en place de chaufferie bois pour la réalisation des **Contrats Chaleur Renouvelable Territoriaux (CCRT)**, en collaboration avec **Territoire d'Énergie 64** et la **Communauté d'Agglomération du Pays Basque**.

ACTIONS CONCRÈTES

Développer des réseaux de chaleur bois performants et durables, valoriser la ressource forestière locale et soutenir la transition énergétique des territoires ruraux et urbains.

- > 18 nouvelles chaufferies bois opérationnelles depuis 2020
- > 6 M€ de Fonds Chaleur mobilisés
- > 7 réseaux de chaleur bois ruraux déployés

SENSIBILISER AUJOURD'HUI POUR PROTÉGER DEMAIN

Accompagner les élus sur le risque incendie

EN 2025, nous participons à la semaine du Klima, organisée avec la Communauté d'Agglomération du Pays Basque.

Dans ce cadre, Communes forestières ont mis en avant les **Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)** comme levier central de prévention des feux de forêt.

Une visite de terrain à Anglet a permis d'illustrer

- > Les responsabilités des propriétaires et des communes ;
- > Les modalités techniques de mise en œuvre des OLD ;
- > Les enjeux de contrôle et de suivi.



Les élus engagés pour les jeunes du territoire

Dans le cadre du programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école », les élèves découvrent la forêt en gérant une parcelle communale et en participant à des activités pédagogiques avec des professionnels.

OBJECTIFS

- > Mieux connaître la forêt ;
- > Comprendre sa gestion ;
- > Sensibiliser à sa préservation.

Marion Chomel
Adjointe au Maire Hasparren

« La commune s'engage en faveur de la forêt à travers le programme de Forêt Pédagogique à Hasparren, qui permet aux élèves de découvrir la forêt communale située à 13 km du centre-bourg. Des sorties régulières sont organisées avec des animations et des rencontres avec différents intervenants. Ces

activités sensibilisent les enfants aux enjeux environnementaux, à la biodiversité et aux métiers de la filière bois. L'appartenance au réseau des Communes Forestières apporte des outils pédagogiques utiles et favorise les échanges entre élus et techniciens sur la gestion et les actions menées dans les forêts. »

DÉFENDRE NOS COMMUNES

Payer pour des forêts inaccessibles ?

Face au projet initial de l'État prévoyant une contribution des communes pouvant atteindre **14€ / ha** pour financer l'ONF, nous nous sommes mobilisés aux côtés de la **Fédération nationale des Communes forestières** pour faire entendre la voix des communes du département.

RÉSULTATS

- > Contribution ramenée à **2€ / ha**
- > Soutien à l'équilibre budgétaire des communes rurales ;
- > Maintien d'un service public forestier de qualité ;
- > Création d'un groupe de travail pour créer un logigramme devant répondre aux demandes de distraction.

STRUCTURATION DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS DURABLE

Du plan d'Approvisionnement Territorial à la Charte Forestière

EN 2023 Avec la **Communauté d'agglomération du Pays Basque**, **Communes forestières** a réalisé **Un Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT)** qui a réuni pendant deux ans une trentaine d'acteurs de la filière forêt-bois afin de dresser un état des lieux précis et de définir des axes de développement.

La Charte Forestière de Territoire

À l'issue du PAT, la CAPB a franchi une étape supplémentaire en engageant l'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire.

CETTE CHARTE VISE À

- > Structurer durablement la gouvernance forestière ;
- > Soutenir la gestion active des forêts publiques et privées ;
- > Favoriser l'usage du bois local dans la construction ;
- > Développer le bois-énergie en cohérence avec la ressource ;
- > Intégrer pleinement les enjeux climatiques et de biodiversité.



Solange Demarcq-Eguiguren
Conseillère Déléguée CAPB

« Le Plan Bois Pays Basque nous a permis de mieux connaître nos ressources et d'identifier nos leviers d'action.

Aujourd'hui, la Charte Forestière intègre pleinement les dimensions sociales, économiques et environnementales de la forêt.

Les Communes forestières sont devenues un partenaire stratégique pour valoriser le bois en circuit court et accompagner notre transition. »

Renforcer l'action des élus



Convention ADM64

Structuration de l'accompagnement sur la filière **forêt-bois**

Intégration des enjeux forêt-bois dans **SCOT / PLU / PCAET** portés par les EPCI

Développement de projets **bois-énergie** et **construction bois local**



Alain Sanz

Président ADM64

« La convention signée avec les Communes forestières permet de structurer l'accompagnement des élus sur tous les enjeux forêt-bois : gestion durable, bois-énergie, urbanisme rural et prévention des risques. Elle transforme nos ambitions en actions concrètes sur le terrain et favorise le développement d'une filière locale efficace et résiliente, au service des communes et de la transition écologique. »



© ADM64



Bilan de mandature 2020-2026



**Communes
forestières**
Landes



Gérard Napias

Président - Communes forestières Landes

Il y a 6 ans, vous m'avez confié la présidence de l'Association des Communes forestières des Landes avec une ambition claire : accompagner nos communes et défendre les intérêts du massif forestier landais dans un contexte en profonde mutation.

Cette mandature aura été marquée par des événements majeurs :

> **Les incendies de 2022**, qui ont frappé la Gironde, ont touché l'ensemble du massif des Landes de Gascogne, ce drame a rappelé la vulnérabilité de notre forêt face au risque incendie.

> Plus récemment, en novembre 2025, la **crise du nématode** est venue ajouter une menace sanitaire à des risques climatiques déjà accrus.

> Enfin les récentes **tempêtes de Nils et Pedro** qui se sont abattues sur nos côtes ont confirmé cette fragilité.

Face à ces défis, notre association a pleinement assumé son rôle et notamment dans l'accompagnement des communes dans la mise en œuvre des **Obligations Légales de Débroussaillage** devenu un axe prioritaire entre 2023 et 2025. Informer, sensibiliser, outiller : nous avons été aux côtés des élus pour transformer une obligation réglementaire en démarche de prévention concrète.

Cette mobilisation s'est appuyée sur une coopération étroite avec les services de l'État —

DDTM, ONF, SIDPC, Préfecture — ainsi qu'avec la DFCI et le SDIS du territoire, partenaires incontournables dans la prévention et la gestion du risque incendie. La crise du nématode a également renforcé les liens entre l'ONF et les Communes forestières, démontrant l'importance d'un travail coordonné à l'échelle du massif.

Mais cette mandature n'a pas été seulement celle des crises. Elle a aussi été celle de la transmission et de la construction. À Mimizan, en 2023, la première rencontre des enfants engagés dans le programme « **Dans 1000 communes la forêt fait école** » a rassemblé près de 400 élèves autour d'un objectif commun : comprendre et préserver la forêt. En 2025 la signature du **pacte bois-biosourcés** a affirmé notre volonté de valoriser durablement la ressource et de soutenir une filière essentielle à l'économie landaise.

Ces six années ont exigé constance, réactivité et solidarité. Elles ont démontré la capacité de nos communes forestières à se mobiliser collectivement face aux épreuves et à préparer l'avenir avec responsabilité.

Aujourd'hui, les défis demeurent : adaptation climatique, prévention des risques, protection sanitaire et valorisation du bois local.

La forêt landaise est notre patrimoine commun et notre responsabilité partagée. Continuons, ensemble, à la protéger et à la faire vivre.



1000 élus formés
avec plus de
30 sessions de formation



12 forêts
pédagogiques



6 bâtiments bois local
Projets accompagnés

ÉDUCATION FORESTIÈRE

Dax - commune pionnière

Dans le cadre du programme «**Dans 1000 communes, la forêt fait école**», les élèves découvrent la forêt en gérant une parcelle communale et en participant à des activités pédagogiques avec des professionnels.

FAITS MARQUANTS

- > Jumelage d'une école landaise (Dax) avec une école québécoise.
- > Sensibilisation aux enjeux de la gestion durable, biodiversité et changement climatique.
- > Ouverture internationale et échanges culturels.

Yvan Alquier
Élu à Mimizan

« Ces rencontres concrètes permettent aux enfants de comprendre la forêt et ses métiers, et aux élus de promouvoir une éducation environnementale de qualité. Sensibiliser la jeunesse, c'est préparer les citoyens et les décideurs de demain à préserver notre massif forestier. »



Martine Eridia

Adjointe au maire de Dax

« Dax est fière d'être pionnière en Nouvelle-Aquitaine avec sa parcelle forestière dédiée aux enfants dans le cadre du programme "Dans 1000 communes, la forêt fait école" et son jumelage franco-québécois. Être adhérent au Communes forestières permet d'accéder à des ressources pédagogiques, d'échanger sur la multifonctionnalité et les enjeux forestiers, au niveau national comme international, valorisant ainsi le rôle de l' élu forestier auprès des administrés. »



Sensibiliser la jeunesse du massif aux enjeux forestiers

EN 2023, s'est tenu à Mimizan le premier grand rassemblement des Forêts pédagogiques du massif des Landes de Gascogne.

AU PROGRAMME

- > Témoignage des rôles des élus dans la gestion du territoire forestier ;
- > Démonstrations avec le SDIS des Landes ;
- > Présentation des missions de la DFCI, de l'ONF et des Entrepreneurs de Travaux Forestiers (ETF) ;
- > Échanges autour de la gestion durable, de la biodiversité et des métiers de la filière.

400 élèves sensibilisés
et leurs enseignants

1^{ER} RASSEMBLEMENT DES FORÊTS PÉDAGOGIQUES DANS LE MASSIF DES LANDES DE GASCogne, 10 OCTOBRE 2023



ACCOMPAGNEMENT DES ÉLUS FACE AUX RISQUES

Prévention incendie au Pays Landes Nature Côte d'Argent

EN 2024, Communes forestières des Landes sont intervenues lors de la **Conférence des maires et des élus locaux** organisée par le Pays Landes Nature Côte d'Argent à Pontenx-les-Forges. Cette rencontre, consacrée au thème « Climat, biodiversité et ressources en forêt », a permis de replacer la question des **Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)** au cœur des responsabilités des élus.

Dans un contexte d'intensification du risque incendie sur le massif landais, l'objectif est clair :

1 Cadre réglementaire

Clarifier le cadre réglementaire applicable aux communes et aux administrés.

3 Coordination

Renforcer la coordination entre élus, DFCI, SDIS et services de l'État.

2 Outils concrets

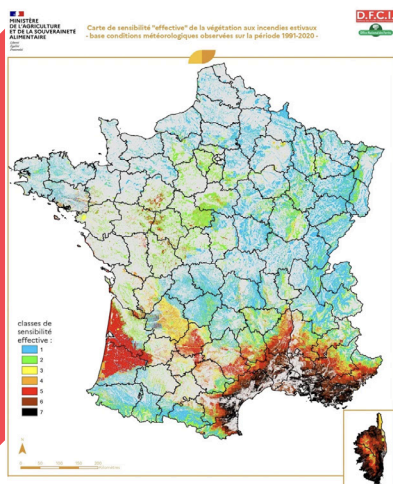
Présenter les outils concrets d'accompagnement proposés par Communes forestières.

4 Repères

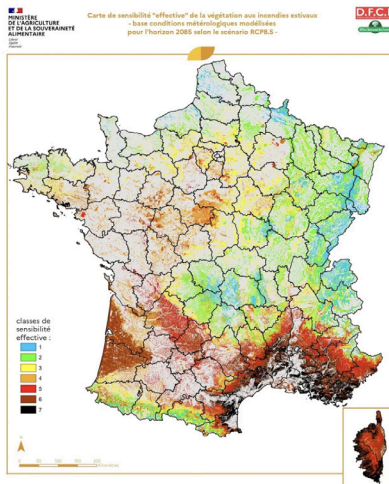
Donner aux maires des repères pour anticiper, gérer et accompagner l'après-crise.

Cette action a permis de transformer une **obligation réglementaire** parfois perçue comme contraignante en un véritable **outil de prévention territoriale**, en redonnant aux élus les clés pour agir en amont plutôt que subir la crise.

Aujourd'hui



D'ici 2085 (selon scénarios du GIEC)



Téléchargez le guide incendie

Corinne Drougard

Directrice PETR Landes Nature Côte d'Argent

« Parce que la forêt représente 85% du Pays Landes Nature Côte d'Argent : la forêt constitue un pilier de l'identité du territoire et la filière Forêt – bois est stratégique.

Parce que les collectivités du territoire sont toutes très concernées par les espaces et leur importance face aux enjeux d'adaptation et de transition, la Conférence des Maires et des élus locaux en 2024 a porté sur le thème : « Climat – biodiversité et ressources en forêt de Landes Nature Côte d'Argent ». Les communes forestières avaient toute leur place dans cette journée apprenante et sont notamment intervenue dans le cadre de la table ronde : enjeux de prospective et de l'action publique sur les espaces forestiers. En 2025, le partenariat avec les Communes forestières Landes a permis d'organiser une rencontre autour du bois-construction avec au programme la visite d'une entreprise du secteur et du territoire, un échange avec FIBOIS Landes de Gascogne autour des leviers de la commande publique et la visite d'un chantier public en construction bois local. »





Thierry Larrivière,
Adjoint au maire de
Rion-des-Landes

« La forêt joue un rôle primordial pour notre territoire. Le réseau Communes forestières apporte une vraie plus-value pour les élus en matière de prévention et de gestion durable, et favorise les échanges entre collectivités sur des problématiques communes. »

Risques incendies : des partenaires clés



**PRÉFET
DES LANDES**
Liberté
Égalité
Fraternité

Dans un contexte d'évolution réglementaire et de montée en puissance du risque incendie, la coopération entre la **Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes (DDTM 40)**, l'**Office Nationale des Forêts (ONF)** et Communes forestières constitue un pilier essentiel de l'accompagnement des élus.

OBJECTIFS

Ce travail partenarial aide concrètement les communes à comprendre, anticiper et mettre en oeuvre les **Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)**.



Nicolas Jannault

Directeur agence ONF Nouvelle-Aquitaine



« Le lien entre les Communes forestières et l'ONF se révèle essentiel pour faire face ensemble aux différentes crises (incendies, tempêtes, changement climatique, nématode) et adapter la gestion de nos forêts. Dans ce contexte, nous devons continuer à partager notre vision et nos actions. Par exemple, le travail en commun sur les OLD révèle notre complémentarité pour améliorer la prévention contre les feux de forêts. »



Communes forestières assurent la coordination et la diffusion des outils auprès des maires, facilitent l'organisation des réunions locales et traduisent les exigences réglementaires en solutions adaptées aux réalités communales.



Depuis trois ans, la **DFCI des Landes** et Communes forestières coordonnent leurs actions pour :

- Sensibiliser les élus aux risques incendie ;
- Produire des outils à destination des élus ;
- Renforcer la coordination entre élus, SDIS et services forestiers.



Risque incendie :
un trio d'acteurs

Nématode - Une mobilisation rapide face à une menace sanitaire majeure

La détection d'un foyer de nématode du Pin à Seignosse alerte le massif landais. Ce parasite microscopique menace gravement l'équilibre écologique et économique de la forêt des Landes de Gascogne.

24 NOV. 2025, Communes forestières des Landes et des Pyrénées-Atlantiques ont organisé un temps d'échange dédié aux élus, en présence des services de l'État et de l'ONF.



Au-delà de l'enjeu sanitaire, toute la filière forêt-bois peut être touchée : baisse de valeur, restrictions et inquiétudes des propriétaires.

Dès la confirmation du foyer, l'État a instauré des mesures strictes pour contenir la propagation.

- > Délimitation d'une **zone réglementée** ;
- > **Abattage obligatoire** des arbres contaminés ou dépérissants ;
- > Encadrement de la **circulation et de la commercialisation des bois sensibles** ;
- > Surveillance renforcée et signalement systématique des arbres suspects.

NAPIAS GÉRARD, PRÉSIDENT DE COMMUNES FORESTIÈRES LANDES ET MAIRE DE LA COMMUNE DE LIT ET MIXE, JANNAULT NICOLAS DIRECTEUR AGENCE ONF NOUVELLE AQUITAINE

VALORISATION DU « PIN DES LANDES »

Une action collective pour promouvoir le Bois d'œuvre de Pin maritime en construction

Communes forestières participe au Comité de pilotage opérationnel du programme « Action Bois d'œuvre II », animé par Fibois Landes de Gascogne.

Ce travail collectif de filière vise à **promouvoir l'usage du Pin maritime en construction** et à valoriser une sylviculture respectueuse des cycles longs de production, permettant d'obtenir un bois aux qualités techniques et esthétiques performantes.



TABLE-RONDE «LE PIN MARITIME EN CONSTRUCTION, UN ATOUT LOCAL» LORS DE FOREXPO À MIMIZAN, 18 JUIN 2025



Bilan de mandature 2020-2026



**Communes
forestières**
Gironde



Jean-Claude Peintre

Président - Communes forestières Gironde

Au cours de notre mandature, nous, élus des Communes forestières girondines, avons eu à cœur de représenter et porter la parole des communes propriétaires de forêt d'abord au sein des instances de la CDPNAF, de la CDAF et de la CDCFS.

Les enjeux forestiers sont aujourd'hui multiples et touchent la collectivité au-delà de la fonction de production. La forêt est multifonctionnelle, c'est pourquoi elle se pense aussi à l'échelle des territoires, de la société, des usages du bois et des bénéfices environnementaux.

Ainsi pour répondre à ces valeurs, les Communes forestières girondines ont évolué avec de nouveaux statuts permettant de porter la voix et répondre à toutes les collectivités et regroupements publics en prise avec le territoire forestier, autant sur les stratégies forestières, la prévention des risques, la préservation de la biodiversité que sur la production, l'usage des bois du Massif et l'éducation des jeunes à la forêt. L'accompagnement de la CALI ou de la Forêt d'exception du Bassin d'Arcachon en sont des exemples.

Les événements climatiques ont tristement rappelé la nécessité des mesures de prévention et protection des forêts contre l'incendie. Aussi, nous participons aux travaux de la sous-commission départementale de sécurité et d'accessibilité relative aux risques d'incendie de forêt et sommes attentifs aux incidences sur l'urbanisme et la biodiversité.

Les Communes forestières sont entre autres à l'œuvre pour informer et relayer les messages vis-à-vis des Obligations Légales de Débroussaillage auprès des communes, ceci avec le soutien de DDTM et de la Préfecture de la Gironde. L'élaboration et diffusion du guide pratique de l'élu dans la prévention des incendies pour le Massif des Landes de Gascogne en est aussi l'illustration.

Pour agir face à ces défis d'évolutions climatiques, nous participons à l'éducation des jeunes générations à la forêt grâce au développement de forêts pédagogiques et contribuons à l'usage du bois local pour des constructions durables dans les projets des collectivités.

Aujourd'hui, c'est avec une identité de réseau national renouvelée que nous vous présentons des moments forts de cette mandature écoulée et renouvelons nos souhaits d'implication des communes Girondines pour les forêts de leur territoire, la mise en valeur de leur bois et de la filière dans les projets publics. Notre territoire est un massif forestier dynamique, économiquement et environnementalement remarquable !

Elus et citoyens, engagez-vous pour vos forêts, pour nos territoires, engageons-nous ensemble avec le réseau des Communes forestières pour nos forêts locales et l'intérêt général.



1500 élus formés
avec plus de
40 sessions de formation



4

forêts
pédagogiques



30 bâtiments
bois local

Projets accompagnés

COOPÉRATIONS STRATÉGIQUES

Solidarité inter-départementale

Les élus des bureaux des Communes forestières Gironde et Landes ont démontré une forte capacité de coopération en accompagnant une commune non adhérente dans la mise en œuvre des **Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)**.

UNE MOBILISATION OPÉRATIONNELLE

- > Rencontre avec l' élu référent et la maire ;
- > Visite des parcelles problématiques ;
- > Travail collectif avec le réseau risques des Communes forestières.

Objectif

Apporter des **solutions adaptées** et sécuriser les décisions locales.

Cette action illustre pleinement les valeurs de coopération et d'accompagnement portées par Communes forestières Gironde.



Luc Tharaud

Conseiller risque à la commune de Le Teich

« Dans un contexte de réchauffement climatique qui accentue le risque incendie, la prise en compte et la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage (OLD) constituent un enjeu majeur pour les communes forestières comme Le Teich. Leur application se heurte toutefois régulièrement aux difficultés d'appropriation par les propriétaires privés et à la logique du droit de propriété, qui peut compliquer l'action publique et la compréhension des responsabilités de chacun. Dans ce contexte, l'accompagnement de l'Association Communes forestières et l'expertise qu'elle mobilise constituent un appui précieux pour les services communaux et les Elus. À travers l'organisation de séminaires et d'échanges techniques, l'association permet d'élargir le spectre des solutions envisageables, de partager des retours d'expérience concrets et de renforcer le lien entre Elus et techniciens de territoires français confrontés à des problématiques similaires. Cette dynamique collective contribue à mieux structurer l'action locale face aux défis croissants de la gestion forestière et de la prévention des risques. »



Bernard Barbeau

1er adjoint Saint-Aubin-de-Médoc

« Face au risque incendie de forêt, tout le monde est concerné. Pour faciliter la mise en œuvre des OLD, le rôle des élus est primordial pour informer les administrés sur ce risque majeur. L'association des Communes forestières nous accompagne et propose des outils pragmatiques en ce sens. Aussi, j'ai participé à la création de vidéos de sensibilisation réalisées à leur initiative. Ravi de partager nos expériences pour l'ensemble des collectivités et favoriser la maîtrise du risque, conjointement avec les acteurs gestionnaires du risque. »



Transmettre, sensibiliser et agir face au risque

Organisé en partenariat avec l'Association des maires de la Gironde, notre webinaire a rassemblé **plus de 100 participants** autour des enjeux de la prévention incendie et de la responsabilité communale.

POINTS CLÉS

- > Rappel du cadre réglementaire ;
- > Réponses concrètes aux interrogations des élus ;
- > Renforcement du partenariat avec l'AMG.



Téléchargez le guide incendie

Tryptique Communes forestières - DDTM 33 - ONF

RÉUNION RISQUE INCENDIE À L'ESPARRE-MÉDOC - JUIN 2025



La prévention incendie repose sur un dialogue constant entre les élus, la Direction Départementales des Territoires et de la Mer de la Gironde et l'Office National des Forêts.

DEPUIS 3 ANS, la participation des Communes forestières aux réunions préfectorales permet d'articuler expertise technique, cadre réglementaire et retours d'expérience de terrain.

ENJEUX

- 1 Accompagner la mise en œuvre des OLD
- 2 Clarifier les responsabilités
- 3 Anticiper les risques

Adhésion de la Communauté d'Agglomération du Libournais

L'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Libournais traduit une volonté politique claire : placer la forêt au cœur des politiques territoriales et construire un partenariat durable avec Communes forestières.

Nous accompagnons la collectivité dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa **stratégie forêt-bois**, en apportant expertise technique et appui opérationnel.

AMBITION

- > Intégrer la forêt dans les politiques publiques locales ;
- > Accompagner la collectivité dans son programme d'éducation à l'environnement.



VALORISATION DU BOIS ET DU TERRITOIRE

Gouvernance et excellence forestière

Dans le cadre du **label Forêt d'Exception® du Bassin d'Arcachon**, porté par l'ONF, Communes forestières de Gironde participe activement à la gouvernance territoriale du projet.

Le renouvellement du **Label** pour la période 2024-2029 marque la poursuite de cette dynamique collective.

Cette implication se traduit par la participation d'un élu référent et d'une chargée de mission aux **comités de pilotage**, afin de contribuer à la feuille de route et relayer les actions auprès des collectivités du territoire.



CÉRÉMONIE DE REMISE DU LABEL FORÊT D'EXCEPTION DU BASSIN D'ARCACHON, À LÈGE-CAP-FERRET (33), AVRIL 2025



Thierry Foret

1er adjoint Commune de Saint-Magne



« Engagé pour ma commune et pour notre forêt dans sa multifonctionnalité, je soutiens le réseau Communes forestières au travers de la représentation de Saint-Magne au Bureau des Communes forestières gironde. En tant que Commune propriétaire de forêt, engagée pour la prévention du risque incendie, la prise en compte des fonctions environnementales particulières de nos lagunes forestières et la transmission des valeurs auprès des jeunes, nous sommes accompagnés par les Communes forestières et y sommes force de proposition et d'actions. Aussi, ma participation au Comité de Pilotage de «la Forêt d'Exception du Bassin d'Arcachon» soutien la mise en valeur de notre territoire et est riche en échanges entre pairs. Nous mettons en œuvre, ensemble, des actions pour transmettre l'importance patrimoniale de cette forêt d'exception qui est la nôtre au travers de médiations envers nos concitoyens. »

ENJEUX DU LABEL

- 1** Valoriser l'identité culturelle et paysagère du massif forestier
- 2** Promouvoir une gestion forestière durable intégrant la biodiversité
- 3** Développer l'accueil et la sensibilisation du public en forêt

Du bois local pour la future maison de la petite enfance



VISITE DU CHANTIER DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE, À SAINT-MÉDARD-EN-JALLES (33), FÉVRIER 2026

Communes forestières accompagne la commune de Saint-Médard-en-Jalles pour intégrer le bois du territoire en concordance avec **la commande publique et dans la démarche de projet** de construction pour assurer une traçabilité du circuit bois.

Réalisation d'une maison de la petite enfance, inscrite dans la démarche Bâtiment Durable de Nouvelle-Aquitaine portée par **Odéys – Cluster Construction durable Nouvelle-Aquitaine**.

Bois local, construction dutable : innover ensemble



La journée « yes we wood » dans le cadre de la semaine **WOODRISE** a initié le dialogue maître d'ouvrage publics et acteurs de la filière pour faire évoluer l'acte de construire par l'utilisation de bois du territoire.

Communes forestières co-organise cette journée en partenariat avec Fibois Landes de Gascogne, dans l'**objectif de réunir élus, maîtres d'ouvrage et acteurs de la filière forêt-bois, pour échanger sur l'emploi du bois local en construction**, via les outils des Communes forestières (A.R.T), des tables rondes et des visites de bâtiments exemplaires.

Objectifs

1. Sensibiliser les élus à l'utilisation du bois local
2. Découvrir les outils des communes forestière : dont l'Analyse des Retombés Territoriales (ART)
3. Favoriser les échanges entre acteurs



JOURNÉE « YES WE WOOD », CONFÉRENCE À BRUGES (33), OCTOBRE 2022

ÉDUCATION & CULTURE FORESTIÈRE

Forêt pédagogique de Saint-Hélène

Les élus locaux ont porté la création d'une forêt pédagogique dans le cadre du programme **« Dans 1 000 communes, la forêt fait école »**. Ce projet repose sur une coopération étroite entre la commune, les enseignants et les partenaires du programme.

INAUGURATION DE LA FORÊT PÉDAGOGIQUE DE LA COMMUNE DE SAINT-HÉLÈNE (33), JANVIER 2024



Lionel Montillaud
Maire de Sainte-Hélène



« Pour une commune forestière comme Sainte-Hélène, marquée par les incendies de 2022, la forêt est à la fois un patrimoine à protéger et un levier d'avenir. Le réseau Communes forestières nous apporte un appui précieux : forêt pédagogique, sensibilisation aux OLD, soutien à la filière bois et ouverture internationale avec notre jumelage forestier avec Sainte-Jérôme (Québec, Canada) ».

Objectifs

1. Sensibiliser les élèves aux enjeux forestiers
2. Faire de la forêt un support pédagogique concret
3. Encourager l'engagement des jeunes générations pour leur territoire



Bilan de mandature 2020-2026



**Collectivités
forestières**
Limousin-Périgord



Joel Garestier

Vice Président de Collectivités forestières Limousin-Périgord

Le début d'une nouvelle mandature est toujours l'opportunité de dresser le bilan de la précédente et d'apprécier le chemin parcouru. Au service des élus des territoires, notre association a fortement évolué en l'espace de 6 ans seulement.

La première évolution concerne son périmètre géographique. L'intégration du département de la Dordogne au sein de l'association interdépartementale du Limousin a permis d'élargir nos actions, de renforcer l'accompagnement des élus de ce territoire et de développer de nouveaux partenariats.

L'équipe s'est renforcée en 2023 avec l'arrivée de Chloé, en charge de la prévention du risque incendie et plus spécifiquement de l'accompagnement des élus sur les obligations légales de débroussaillage sur le territoire périgourdin.

Avec notamment l'organisation en 2024 d'une délégation d'élus franciliens et normands venus découvrir la prévention du risque en Dordogne et qui ont rencontré des acteurs majeurs (Syndicat mixte de défense des forêts contre l'incendie, SDIS et services de l'Etat) et des élus locaux.

Ce risque naturel est amené à s'étendre sur l'ensemble de notre territoire avec le réchauffement

climatique et il est d'ores et déjà utile de rappeler que l'élu est au centre de la prévention et de l'anticipation de ce risque auprès de ses habitants.

Notre association a toujours à cœur de représenter les élus auprès des services de l'Etat et au sein des instances de la filière forêt bois.

Afin de vous soutenir nous avons pris attache avec les Préfets des différents départements pour rappeler les responsabilités qui vous incombent au sein de la filière. Nous avons aussi participé activement à la concrétisation de la Charte pour la Voirie en Dordogne, signée avec Madame la Préfète en décembre 2025.

Nous publions en ce début d'année 2026, une boîte à outils complète pour vous aider à mieux encadrer les chantiers forestiers se déroulant sur vos territoires.

Grâce aux outils développés, nos équipes sont aujourd'hui en mesure de vous proposer de nombreux services : des diagnostics fonciers, un accompagnement à l'intégration du bois local dans vos projets de construction, des conseils personnalisés sur des questions règlementaires et encore d'autres services à découvrir dans notre plaquette d'information.



50

1000 élus formés
avec plus de
sessions de formation



11

forêts
pédagogiques



60

bâtiments
bois local

Projets accompagnés

ENCADREMENT DES CHANTIERS FORESTIERS

Des actions concrètes pour la voirie locale

BOÎTE À OUTILS VOIRIE

Collectivités forestières Limousin-Périgord met à disposition des élus une boîte à outils dédiée à la **gestion de la voirie forestière et rurale**.

Cet ensemble de ressources vise à accompagner les collectivités dans l'entretien, l'aménagement et la valorisation de leurs réseaux de desserte forestière, indispensables à la gestion durable des forêts et à la mobilisation du bois.

CHARTRE DORDOGNE

À la suite des dires de l'Etat, les Collectivités forestières Limousin-Périgord ont participé activement à l'élaboration de la charte départementale de Voirie de Dordogne. Signature officielle le **10 DÉCEMBRE 2025**



Elle vise à :

- > Structurer la filière **filière forêt-bois locale** ;
- > Valoriser durablement la **ressource forestière** ;
- > Intégrer les **enjeux économiques, environnementaux et territoriaux** dans les politiques locales.

- > Des **fiches pratiques** pour les élus et techniciens ;
- > Des **repères juridiques** sur la voirie forestière ;
- > Des **outils d'aide à la décision** pour la planification et l'entretien des pistes et chemins.

En lien avec les professionnels de Fibois, nous mettons en ligne un questionnaire de **signalement des chantiers conflictuels** et un Comité de Médiation. Notre objectif : mieux vous accompagner sur ces situations difficiles. Flashez le QR Code pour en savoir plus.



Des difficultés sur un chantier forestier ? Signalez-les !



ROLAND DELMAS

Maire de Saint-Chamassy (24)

« En Périgord Noir, la forêt en mosaïque est une richesse exceptionnelle pour notre territoire. Elle remplit des fonctions écologiques, économiques et paysagères essentielles. Face aux évolutions des pratiques, au changement climatique et aux inquiétudes des collectivités — notamment sur la voirie — nous avons choisi de nous engager collectivement.

La rencontre avec les Collectivités forestières Limousin-Périgord a été déterminante : elle nous a permis de monter en compétence rapidement, de structurer nos travaux et de renforcer notre capacité d'action auprès des acteurs de la filière forêt-bois. C'est un partenariat solide, au service de l'intérêt général et de l'équilibre de nos territoires. »



IMPLIQUER LES PLUS JEUNES

Une alliance territoriale pour développer les forêts pédagogiques

Depuis **2023**, l'association Collectivités forestières Limousin-Périgord s'appuie sur plusieurs territoires partenaires pour déployer le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » :

- > Parc naturel régional Périgord-Limousin
- > Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
- > PETR du Pays Monts et Barrages
- > Limoges Métropole

Le grand lab'Eau-Bois

Animation d'un atelier organisé par Limoges Métropole, dédié aux scolaires autour d'un programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » et du jeu pédagogique « Forestiers, à vous de jouer ».

2ÈME ÉDITION EN 2025

1200

 élèves sensibilisés

ateliers pédagogiques

évènement grand public & scolaire

Impacts

- Renforcement de la culture forestière
- Valorisation des métiers forêt-bois
- Appropriation locale des enjeux climatiques



JEAN-PIERRE BOSDEVIGIE

Adjoint au Maire de Peyrat-le-Château (87)



« La commune de Peyrat-le-Château a créé en 2021 une forêt pédagogique dans le cadre du programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école », afin de sensibiliser les élèves à la gestion forestière et aux enjeux environnementaux. Grâce à l'implication de l'école et de la municipalité, les élèves découvrent progressivement les différentes dimensions de la forêt, de la biodiversité aux activités artistiques, tout en apprenant l'importance de sa gestion sur le long terme. »



INAUGURATION DE LA PREMIÈRE FORÊT PÉDAGOGIQUE EN LIMOUSIN, À PEYRAT-LE-CHÂTEAU (87) EN 2022

Renforcement des partenariats et création d'un catalogue des animations

Création d'un **catalogue des animations** recensant les interventions et activités pédagogiques accessibles aux jeunes dans le cadre du programme.

Objectifs

- 1.** Sensibiliser les jeunes aux enjeux et rôles de la forêt
- 2.** Accompagner les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre de leurs projets
- 3.** Valoriser les compétences techniques et scientifiques des partenaires

SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES RENDUS PAR LA FORÊT

EAU & FORÊT



Grâce au partenariat engagé avec le **Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne depuis 2023**, Collectivités forestières Limousin-Périgord a participé à plusieurs actions liant forêt et eau.

- Organisation de 2 Journées Techniques Eau & Forêt ;
- Contribution au guide Sylviculture et cours d'eau de la DDT19 ;
- Mise en place d'un stage et production d'une plaquette à destination des élus.



BIODIVERSITÉ



EN 2025, l'association a accompagné Communes forestières France dans la **production d'un guide qui invite les élus des communes à devenir des acteurs clés de la biodiversité forestière**. Pratique et inspirant, il leur offre outils, repères et exemples concrets pour agir efficacement, comprendre les enjeux, et intégrer la préservation de leurs forêts au cœur de leurs politiques d'aménagement et de gestion durable.

Perspectives

- Informer et sensibiliser les élus sur les enjeux de préservation de la biodiversité forestière ;
- Accompagner les élus dans leurs initiatives en faveur de la biodiversité forestière.



YOANN BRIZARD
Directeur SABV (87)

« Dans le cadre de notre stratégie locale d'adaptation au changement climatique, il était indispensable de décroiser les approches entre gestion de l'eau, gestion forestière et aménagement du territoire.

Le travail partenarial engagé avec Collectivités forestières Limousin-Périgord nous a permis de croiser les expertises, d'objectiver les enjeux sur les aires d'alimentation des captages et d'enrichir notre réflexion stratégique.

Les journées techniques et les échanges menés ont été particulièrement structurants pour faire monter en compétence les élus et consolider une vision partagée entre acteurs. »

PSE - TRAME VIEUX BOIS

Engagement d'une **démarche structurante autour des services écosystémiques rendus par la forêt**.

Objectifs

- Faire un état des connaissances ;
- Définir une méthodologie pour le déploiement de dispositifs de paiements pour services environnementaux (PSE) ;
- Initier une expérimentation sur le territoire du PNR de Millevaches en Limousin.

Il a été mené une réflexion sur la mise en place d'une trame de vieux bois, articulée avec un PSE, afin de renforcer la prise en compte des enjeux de biodiversité forestière.

Perspectives

Expérimentation à poursuivre, avec les partenaires, selon les financements disponibles.

ENCOURAGER LE BOIS LOCAL



Certification BTMC

Depuis plus de 6 ans, Collectivités forestières Limousin-Périgord contribue au déploiement de la certification **Bois des Territoires du massif Central (BTMC)** en Limousin, pour structurer et développer la filière forêt-bois locale.

ENJEUX DE BTMC

- 1 Valoriser les forêts gérées durablement du Massif central
- 2 Garantir une traçabilité à 100% face à des bois d'importation
- 3 Maintenir les activités économiques qui font vivre notre territoire

Dynamique de certification en Corrèze et en cours de déploiement en Haute-Vienne et Creuse.

Accompagnement des collectivités

- 1 Faciliter l'intégration du bois local certifié (BTMC) dans les marchés publics.
- 2 Encourager l'engagement des élus et des entreprises en faveur du bois des territoires.
- 3 Développer l'offre et accroître la demande de bois local sur les territoires.
- 4 Optimiser les retombées économiques, sociales et environnementales des projets pour créer de la valeur ajoutée sur les territoires.



INAUGURATION DU PREMIER BÂTIMENT EN BOIS LOCAL CERTIFIÉ BTMC EN LIMOUSIN, À SAINT-MERD-LES-OUSSINES (19) EN 2023

Pacte bois-biosourcés lancé en Nouvelle-Aquitaine en 2025 - Accompagnement en Limousin

- > Accroître l'usage du bois et des autres matériaux biosourcés dans les projets de construction et aménagement ;
- > Valoriser les savoirs-faire locaux ;
- > Contribuer à la transition écologique en favorisant l'économie circulaire.



En partenariat avec :



L'association est partenaire du Pacte

- > Accompagnement des collectivités signataires ;
- > Participation aux rencontres territoriales Pacte bois-biosourcés ;
- > Information & communication.



BAPTISTE GALLAND

Maire de Saint-Merd-les-Oussines (19)



« La commune de Saint-Merd-les-Oussines est fière d'avoir réalisé sa halle communale, premier bâtiment en bois local certifié BTMC en Limousin. Ce projet illustre son engagement pour le développement durable, les circuits courts et la valorisation de la filière forêt-bois locale. Mené avec le soutien d'acteurs du territoire, il a mobilisé des entreprises locales et mis en valeur le bois du territoire. Plus qu'une halle : c'est un symbole de la vitalité de nos ressources locales, de la coopération entre acteurs et de la valeur ajoutée qu'une démarche cohérente autour du bois local peut apporter à un territoire rural comme le nôtre. »

ACCOMPAGNER LES STRATÉGIES TERRITORIALES

Collectivités forestières Limousin-Périgord a accompagné des territoires dans la structuration d'une **stratégie territoriale forêt-bois**, intégrée à leur projet global de développement économique et de transition écologique du territoire.



GISELLE JOUANNETAUD

Élue référente PCAET Forêt (87)



« La forêt couvre près de 50 % du territoire de la CC ELAN et constitue un enjeu majeur pour notre intercommunalité.

Depuis 2023, une nouvelle dynamique a été impulsée avec l'appui de Communes forestières Nouvelle-Aquitaine, qui a mis son expertise au service des élus. Visites de terrain, journées thématiques et réunions techniques ont permis de relancer le débat forestier et de structurer une véritable stratégie.

Cette mobilisation a abouti à l'adoption, en septembre 2025, d'une note de cadrage "politique forêt" comprenant 13 actions concrètes à déployer dans les prochaines années, pour la plupart en partenariat avec l'Communes forestières Nouvelle-Aquitaine. »

**Communauté de communes
ELAN**



GÉRARD SALVIAT

Élu PNRML / Animateur CFT



« Dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire sur le PNR de Millevaches en Limousin, l'association des Collectivités forestières Limousin-Périgord s'est positionnée comme un des partenaires signataires fortement mobilisés aux côtés du PNR.

L'implication des équipes et des élus a notamment permis d'accompagner le lancement d'un réseau d'élus référents forêt et médiateurs, ainsi que le déploiement du programme des Forêts Pédagogiques dans 5 écoles du territoire. »

**PNR de
Millevaches en Limousin**



Communauté urbaine de Limoges Métropole



Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne



PHILIPPE BARRY

Maire de Saint-Priest-sous-Aixe et Président du SABV

« Avec un vaste massif forestier (partiellement public) sur ma commune et les actions du SABV, je suis particulièrement sensible à la question forestière et sylvicole. Tout à la fois filière économique et écosystème riche et fragile, la forêt mérite une attention particulière. Appartenir au réseau des Communes forestières permet de développer de fructueux partenariats et d'avoir un appui juridique et technique particulièrement pertinent et efficace. »



GUILLAUME GUÉRIN

Président de Limoges Métropole (87)

« Limoges Métropole a fait de la filière forêt-bois un axe stratégique de son projet de territoire : promouvoir une gestion durable de la ressource, développer la compétitivité de la filière bois locale et améliorer sa visibilité par la communication et la médiation.

La collectivité se positionne comme un laboratoire d'expérimentation pour l'adaptation de la forêt au changement climatique. Signataire du Pacte bois-biosourcés, initié par FIBOIS et soutenu par les Communes forestières, elle s'affirme comme un territoire démonstrateur de la mise en œuvre du bois dans la construction.

Et par son engagement en faveur de la sensibilisation des jeunes publics, notamment à travers le réseau des forêts pédagogiques animé par les Collectivités forestières et l'organisation du Grand Lab'Eau-Bois, la collectivité confirme sa volonté de transmettre aux futures générations, les valeurs et les savoirs liés à la forêt et au bois. »

© Limoges Métropole





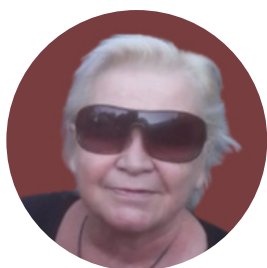
**Communes
forestières**
Nouvelle-Aquitaine

« Une Equipe pluridisciplinaire pour vous accompagner
au plus près de vos territoires, de vos projets. »



NOÉMIE ROCHEL,
MARION DUPRAT NIETO,
CHLOÉ MONTA,
MARION HAYOT,
ANTOINE MIGNON LE
VAILLANT,
CÉDRIC BENESTEAU,
MELAINÉ GOUSSIES

ELLES ONT CONTRIBUÉ À L'HISTOIRE DU RÉSEAU :



Joëlle LARRECQ

2005 - 2021 – Secrétaire des Communes forestières des Pyrénées-Atlantiques

Pendant plus de quinze ans, Joëlle LARRECQ a assuré le secrétariat et contribué au développement et à la structuration de l'Association départementale des Pyrénées-Atlantique et Communes forestières France. Par son engagement et sa connaissance, elle a participé au bon fonctionnement et à la continuité des missions de l'association. Elle a fait valoir ses droits à la retraite en 2021.



Laëtitia MORABITO

2014 - 2025 – Coordinatrice d'équipe, chargée de mission démarches territoriales, forêts pédagogiques et risques

Pendant plus de dix ans, Laëtitia MORABITO a contribué au déploiement et à l'animation du réseau des Communes forestières en Nouvelle-Aquitaine. Elle a notamment accompagné de nombreuses collectivités, le déploiement des forêts pédagogiques et les actions de sensibilisation aux risques. Par son engagement et son expertise, elle a assuré pleinement la coordination de Communes forestières Nouvelle-Aquitaine. Après ces années, elle a choisi de poursuivre son parcours professionnel sur l'île de Saint-Martin.

RÉSEAU DES COMMUNES FORESTIÈRES



+ 2 UNIONS DE MASSIFS

MASSIF CENTRAL

MASSIF DES PYRÉNÉES
UNION GRAND SUD

Légende UNION RÉGIONALE

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES ET INTERDÉPARTEMENTALES

Forêts locales, intérêt général



**Communes
forestières**
Nouvelle-Aquitaine

32 place Gambetta 64400 Oloron-Sainte-Marie • 05 59 39 06 65
nouvelleaquitaine@communesforestieres.org • [in](#) • collectivitesforestieres-nouvelleaquitaine.fr